N°359B, dimanche 18 février 2024

La Résonance syndicale

STTCISSS LANAUDIÈRE

EN NÉGO !!!!!!!!!!

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@sttcisssl.org Facebook Twitter

!! ÉDITION SPÉCIALE !!
ENTENTE DE PRINCIPE
RÉSULTATS DU VOTE

Après 2 semaines, 15 séances, une participation record et plus de 40 heures de présentation, les membres du Syndicat des Travailleuses et des Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN se sont collectivement exprimés sur l'entente de principe survenue aux tables centrale et sectorielle.

Résultat : sur 1515 votes, 1197 se sont exprimés pour adopter l'entente de principe, et 318 contre. C'est adopté par nos 4 unités.

Tel que promis, nous rendons disponibles les documents d'assemblée, en plus d'une analyse lucide des résultats. Vous trouverez le tout à la page suivante.

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob

STTCISSS LANAUDIÈRE CSN

Catégorie 2
pour : 72,22%
contre : 27,78%

Optilab catégorie 2
pour : 66,67%
contre : 33,33%

Catégorie 3
pour : 88,69%
contre : 11,31%

Optilab catégorie 3
pour : 92,31%
contre : 7,69%

Nombre de participant.es au vote : 1515

NOUS D'UNE SEULE VOIX FRONT COMMUN

Assemblée sur l'entente de principe

Documents

Bonjour,

Comme indiqué lors de la tournée d'assemblée générale sur l'entente de principe, voici les liens web vous permettant de consulter l'ensemble des documents présentés lors de l'assemblée sur l'entente de principe intervenue dans notre présente négo.

- ►La vidéo d'ouverture de la tournée d'assemblée sur la mobilisation
- ►Le PowerPoint sur l'entente de principe de la table centrale
- ►La grille salariale (2023-2028)
- ►Le Powerpoint sur l'entente de principe de la table sectorielle
- ►La recommandation soumise au vote en assemblée
- ►La vidéo de l'ensemble de la présentation de l'entente de principe par le comité local de négociation, soit la captation de la dernière séance,, celle du 15 février à 19h00, en Zoom. Elle inclut la présentation exclusive de notre invité CSNMAN sur le PL15!

Retrouvez la totalité de ce contenu directement sur notre site web sur l'entente de principe en cliquant ici!

Encore une fois, au nom de toute l'équipe syndicale, je tiens à remercier l'ensemble de nos membres pour leur implication tout au long de la négociation et pour leur participation massive à cette assemblée générale importante pour nos conditions de travail et de pratique.

Solidairement,

Simon Deschênes,
Président du STT du CISSS de Lanaudière-

Analyse des résultats

L'action en toute lucidité!

Si nous sommes satisfaits du résultat de ce vote sur l'entente de principe, dont nous recommandions l'adoption, il est moins fort que le mandat de grève à l'automne. Il incombe donc d'en fait une analyse lucide!

D'abord, notons que l'entente laisse plus de membres de la catégorie 2 sur leur faim. Malgré la bonification historique des primes, des temps partiel perçoivent une certaine discrimination que leur impose le gouvernement au profit des temps plein. La CAQ a aussi radicalement refusé la mise en place de ratios, une revendication qui nous était chère. Ce constat, nous en sommes conscients et nous-mêmes fâchés. Clairement, il faudra se mobiliser radicalement pour s'attaquer à ces problèmes hors convention face à la *CAQ business*.

Côté catégorie 3, moins *choyée* en primes, notons malgré tout un engouement plus positif. En plus des gains sur les AEC, les projets de formations qualifiantes et prime à l'informatique, nous devinons que le récent règlement d'équité met sur la table des gains salariaux globaux majeurs! Mais tout n'est pas rose!

Il y a aussi des crève-cœurs. Personnellement, la défense des lanceurs d'alerte était une revendication qui m'était très chère. La protection sur l'IPC, partielle et qu'aux 3 dernières années, peut décevoir : l'inflation de 2022 a frappé dur! Or, une négo n'a jamais servi à rattraper le passé. Et une telle clause n'avait pas été obtenue depuis des décennies. Dès lors, le gouvernement ne pourra plus ignorer les hausses du coût de la vie dans nos prochaines négociations!

Enfin, une négo victorieuse, ça ne veut pas dire gagner sur tout. Il faut relativiser les déceptions. En 1972, lors du mythique 1er Front commun, la revendication du 100$/semaine n'avait été arrachée qu'à la 3e année!

Avec l'atteinte d'environ 75% de nos objectifs de négo et une hausse salariale historique, et ce, alors que nous luttons contre le parti le plus antisyndical et le plus désintéressé des services publics depuis 70 ans, nous pouvons dire mission accomplie!

Camarades, tout n'est pas réglé! Et cette adoption douce-amère envoie un message clair à la CAQ : ceci n'est pas un chèque en blanc! Ensemble, poursuivons notre mobilisation bien au-delà de la négo, entre autres face au PL15! Car la bataille, mes ami.es, ne fait que commencer!

Être lucide, c'est continuer l'action!

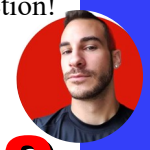

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob

1688 PARTICIPANT.ES
UN RECORD DE PARTICIPATION !!
UNE ASSEMBLÉE HISTORIQUE